



INGÉNIERIE FINANCIÈRE OUTRE-MER

Madame ROOHVAND Niloufar
66 rue de l'Egalité
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Paris, le mercredi 27 janvier 2010

Madame ROOHVAND,

Nous attestons par la présente avoir bien reçu le dossier de souscription de Madame Niloufar ROOHVAND, demeurant 66 rue de l'Egalité 92130 ISSY LES MOULINEAUX, en date du 2 novembre 2009 pour un montant de 20000€, dans le cadre de la Loi Girardin Industrielle. Votre chèque a été encaissé le 20 novembre 2009 . À ce propos, veuillez trouver ci-joint un exemplaire du mandat de recherche et de mise en place d'investissements outre-mer contresigné.

Nous vous rappelons, en tant que besoin, que le mandat de recherche est assorti d'une obligation de moyen et non de résultat. Aussi, veuillez noter que cette attestation de réception n'a pas de valeur d'attestation fiscale. Vous recevrez votre attestation fiscale courant Avril 2010.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Jehan Morault

Gérant